



L'édito de la présidente P.3

Dossier p.6-7 **La scolarisation des filles à Madagascar**

GRAND REPORTAGE P.8-13 **Les soins de santé à Madagascar (1 ère partie)**

Quoi d'neuf ? P. 14-19

L'édito de la présidente

Le quatrième numéro de notre Gazette s'est fait beaucoup attendre mais il est riche en informations et reportages qui compenseront, je l'espère, le fait que nous soyons restés bien trop longtemps sans vous donner de nouvelles.

La préparation d'une Gazette prend, mine de rien, beaucoup de temps car nous avons le désir de vous rendre compte de la vie à Madagascar - et pas seulement au sein de l'école -, des traditions, coutumes et croyances du pays qui influent peu ou prou sur le devenir des enfants que nous soutenons, ce que vous pourrez constater au fil de votre lecture.

Nous avons choisi, cette fois-ci, de mettre l'accent sur l'éducation et la santé qui sont au cœur de nos préoccupations en ces temps compliqués pour les populations défavorisées que nous soutenons.

Vous découvrirez que ce n'est pas un vain mot. Comment garder le cap et continuer à convaincre les parents de laisser leurs enfants aller à l'école alors qu'ils représentent une force de travail non négligeable, comment accompagner les adolescents en décrochage scolaire vers une vie professionnelle, comment juguler les effets de la crise économique en protégeant les filles contre la tentation de se marier ou d'aller occuper de petits emplois pour soulager ou soutenir leurs familles ? Autant de questionnements qui sont notre lot quotidien et notre incessant combat car il ne suffit pas d'accueillir ces enfants et ces adolescents au sein d'un cadre sécurisant ni de soutenir leurs familles pour résoudre tous leurs problèmes ! Il nous faut, jour après jour, savoir les remotiver, les encadrer, les empêcher de tomber dans des voies de traverses peu recommandables, les repêcher quand il le faut et savoir leur assurer d'autres formes d'enseignement ou de transmission de savoir qui les rendent rapidement autonomes et leur permettent d'affronter les défis de leurs vies.

Bonne lecture à tous !

Nahida Coussonnet-Cé
Présidente de LMA-France



Quelles sont les difficultés rencontrées dans votre travail à Madagascar en 2022 ?

2022 a été une année compliquée partout dans le monde et Madagascar ne fait pas exception. La crise sanitaire suivie d'une crise économique bien présente a contraint des parents à sortir leurs enfants, - les filles le plus souvent - de La Maison d'Aïna. Dès 12/13 ans, elles sont placées dans des familles à Tananarive comme bonnes, logées, nourries, avec un maigre salaire qui viendra en soutien aux parents. D'autres jeunes filles très prometteuses ayant réussi leur baccalauréat se marient. Les traditions culturelles et les pressions familiales sont encore omniprésentes. Comme nous l'expliquons aux marraines et parrains, ces jeunes filles auront appris à lire, écrire et



compter, grâce aux parrainages. Elles auront été suivies sur le plan social et médical là où, sans La Maison d'Aïna, elles auraient déjà été contraintes de travailler dès leur plus jeune âge sans scolarisation aucune.

Même si notre génération ne verra pas forcément les nouvelles s'émanciper, les parrainages auront permis à des dizaines, voire des centaines d'enfants, de faire leurs premiers pas vers une vie meilleure pour eux et pour leurs enfants.

Les Conseils d'Administration de LMA-France et de LMA-Madagascar

ont appris à intégrer ces réalités avec beaucoup d'humilité.

Un avenir meilleur pour les enfants, nous y travaillons ! Pour les élèves du primaire, La Maison d'Aïna a mis en place à l'automne un programme ludique intitulé « Prendre soin, fait du bien » qui se focalise sur l'hygiène, un point sensible pour les familles et les enfants. Pour les ados, il nous a semblé important de remettre en place des « après-midis d'ados », encadrés par l'équipe pédagogique, qui leur soient adaptés. L'objectif est de faire prendre conscience à nos jeunes qu'ils sont acteurs de leurs propres vies. Ces après-midis font désormais partie intégrante du cursus (voir : « Quoi de neuf »).



Ces changements demandent énormément d'implication et d'énergie à l'équipe pédagogique et aux responsables de la Maison d'Aïna sur place. Leur dévouement et leur détermination pour accompagner les enfants vers un meilleur avenir sont sans limite. Ils doivent s'adapter, sans cesse, à des conditions de travail, sociales et économiques compliquées et fluctuantes.



**«Vivre ne suffit pas, on a besoin de soleil, de liberté et d'une petite fleur»
(Hans Ch. Andersen)**

Qu'en est-il de la scolarisation des filles à Madagascar ?

Les données récentes du ministère de l'Éducation nationale montrent que les filles représentent la moitié des élèves (49%) de la première à la neuvième année d'études (du CP à la troisième). Malgré des progrès récents, le taux de scolarisation des filles reste légèrement inférieur à celui des garçons. Les causes de la sous-scolarisation des filles sont nombreuses. Elles tiennent tant à des facteurs d'offre (écoles en nombre insuffisant, éloignées, etc.) que de demande (investissement dans la scolarisation des filles jugé comme non rentable, crainte de l'émancipation des femmes éduquées, etc.).



De plus, au sein même des écoles, les filles et les garçons ne sont pas traités de la même façon. Les discours et les pratiques perpétuant des stéréotypes de genre sont nombreux. Comme nous l'avons constaté, ils sont aussi bien intégrés par les enseignants que par les

élèves.

Pour lutter contre ces préjugés et favoriser l'éducation et la liberté d'emploi des femmes, une campagne officielle intitulée : « Une fille qui Apprend, Une femme qui Gagne » initiée par la première dame Mialy Rajoelina, en partenariat avec la Banque mondiale, est en cours. Pendant un peu plus

de 100 jours : du 25 novembre 2022 (« Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ») au 8 mars 2023 (« Journée internationale des droits de la femme »), cette campagne a comme objectif de sensibiliser les Malgaches sur :

- L'ÉDUCATION DES FILLES
- L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES
- LA PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXISTES

Trois domaines qui ont une forte incidence économique, raison pour laquelle le ministère de l'Économie et des Finances a décidé de participer activement à cette campagne. Pour le moment, cependant, il semble que ce soit surtout une opération de communication, visible sur le site internet et les réseaux sociaux. En effet, si l'Etat porte le projet, on trouve très peu d'informations concrètes sur les actions menées par des associations ou des entreprises.

Notons, quand même, que cette action en faveur des femmes est une première à Madagascar. Cela pourrait constituer un tournant non négligeable dans la reconnaissance et la prise en charge globale des femmes malgaches. A suivre !



Les soins de santé à Madagascar (1ère partie)

Organisation et Hiérarchie

Le système de santé malgache est basé sur un modèle pyramidal. L'envergure des prestations des différents centres de santé est en rapport avec la taille de l'agglomération dans laquelle ils se trouvent. Ainsi, dans une grande ville, on pourra trouver à côté d'un hôpital universitaire toutes les structures de moindre importance. A la base de cette pyramide, les agents communautaires, sorte de sentinelles du réseau de soins, qui orientent les patients vers les établissements adéquats. On les trouve jusque dans les villages les plus reculés. Ils ont parfois une formation médicale très limitée.

Dans les communes, le Centre de santé de base de niveau I (CSB I) ne dispose que de quelques lits et est dirigé par un infirmier diplômé d'Etat. Il consulte et peut délivrer une ordonnance avec laquelle le patient achètera des médicaments à la pharmacie du CSB I, tenue par un dispensateur. L'infirmier peut être secondé par un ou deux « servants » qui remplissent à la fois les fonctions d'aides-soignants, d'assistants, d'infirmiers de garde, d'agents de nettoyage, et peuvent même mener des consultations lorsque l'infirmier est absent.



Les communes plus peuplées sont dotées quant à elles de CSB de niveau II. Ces centres sont sensiblement identiques aux CSB I, à la différence que c'est un médecin qui en est responsable. Ils possèdent, de plus, une plus grande

capacité d'accueil, atteignant théoriquement une vingtaine de lits.

Dans les chefs-lieux de districts de faible importance démographique se trouvent des Centres hospitaliers de districts de niveau I (CHD I), dirigés par un médecin-chef. Le CHD I, en plus de la quarantaine de lits qu'il propose, est doté d'une maternité, d'un laboratoire d'analyses, d'une pharmacie. En fonction du budget de l'hôpital, une ambulance pourra servir à transporter le personnel, voire des patients qui doivent être acheminés d'urgence, à leurs frais, vers un plus grand centre.



Figure 13 - Pyramide des structures de soins

Les Centres hospitaliers de districts de niveau II se trouvent dans les chefs-lieux de plus grande importance. Mis à part la capacité d'accueil encore accrue, la principale différence avec les CHD I est la présence d'un bloc opératoire, tenu par un ou plusieurs chirurgiens. On peut également y rencontrer quelques spécialistes tels que des ophtalmologues ou encore des radiologues, avec du matériel d'échographie et parfois même un scanner.

Dans les chefs-lieux de région se trouvent de grands hôpitaux, les CHR, Centres hospitaliers de référence. Ces structures comportent de nombreux lits et de multiples spécialistes y exercent. Dans les plus grandes villes du pays, les Centres hospitaliers universitaires (CHU), encore plus développés que les CHR, participent à la formation des étudiants.



L'accès aux soins

L'accès aux soins est rendu difficile par :

- L'isolement des campagnes et l'éloignement des centres de santé
- Le faible niveau de formation des agents situés à la base de la hiérarchie des structures de soins
- L'absence de service ambulancier pour le transport des malades
- L'absence de « sécurité sociale », car le plus souvent les soins, le transport, les fournitures (compresses, seringues et même le petit matériel chirurgical) ainsi que les médicaments sont payants.
- Les réserves des malades liées au manque à gagner résultant du déplacement vers les centres de soins éloignés.
- Les barrières culturelles, les Malgaches étant souvent méfiants et réticents à s'exposer à un examen médical et plus habitués à recourir à la médecine traditionnelle.

La protection sociale à Madagascar

Il n'existe pas de sécurité sociale à Madagascar, la CNaPS (Caisse nationale de prévoyance sociale) n'assurant que le volet « retraite » et prévoyance.

Les soins sont payants. Si les salariés du secteur « formel » bénéficient de soins primaires via le système de prépaiement obligatoire payé par l'employeur et le salarié, la majorité de la population exerçant une activité « informelle » (en particulier en zone rurale), ne bénéficie d'aucune couverture santé et doit donc faire face seule à ses dépenses de santé.

Il existe toutefois quelques dispositifs de financement :

- Le fond d'équité : Afin d'offrir un minimum de soins aux plus démunis, un fonds d'équité est géré au niveau communal par les dispensaires, financés en partie par la vente des médicaments et

par des subventions gouvernementales. Néanmoins, les plus défavorisés rechignent à demander l'aide de ce fonds car ils doivent s'inscrire sur un registre public des personnes les plus pauvres de la commune et cela leur pose des problèmes légitimes de fierté et de stigmatisation. A noter que, dès leurs 70 ans, les Malgaches bénéficient automatiquement du fonds d'équité.

Le fond d'équité est aussi présent pour prendre en charge les soins hospitaliers, mais avec une lourdeur administrative qui en accentue encore les limites.

- Une assurance réservée aux femmes : Il s'agit d'une structure d'assurance mutuelle principalement destinée aux femmes et à deux de ses enfants jusqu'à leurs 15 ans. C'est un programme national dont la gestion est confiée aux districts. Facultative et accessible à toutes et tous, elle réclame néanmoins une cotisation de 2 000 Ar* par an ce qui pose des problèmes de financement aux assurés, malgré son faible montant. Une très large majorité des patients préfère prendre le risque de devoir faire face à des dépenses de consultation plutôt que d'avancer de l'argent pour une couverture dont ils n'auront peut-être pas besoin. En fin de compte très peu de personnes choisissent de s'assurer.

De plus, le bon fonctionnement de cette mutuelle est à la limite de la viabilité avec des primes aussi basses, à tel point que certains districts l'ont purement et simplement supprimée par manque de financement.



- L'appui logistique et financier de nombreuses ONG

- Pour les plus favorisés, des assurances complémentaires.

La santé à La Maison d'Aïna

Nous prenons en charge les soins médicaux et de prévention de tous les enfants scolarisés à LMA, ainsi que de leur famille proche. La plupart du temps, c'est le staff de LMA qui

* 2 000 Ariary : ½ journée de travail d'un journalier (équivalent de moins de 0,5 €)



accompagne les familles au centre de soins. Les enfants bénéficient de dépistages dentaires et ophtalmologiques réguliers. Nous finançons les soins et l'achat des lunettes prescrites.

Nous veillons à inclure pour les enfants et leurs familles une formation régulière à l'hygiène.

Les familles refusent parfois de consulter ou ne consultent que très tardivement : nous avons eu, récemment, l'exemple d'une jeune enfant atteinte d'une vilaine plaie infectée à la jambe que ses parents ont refusé de faire examiner par un médecin. C'est chose courante pour notre équipe...

Le recours à la médecine « de ville » est parfois le dernier après plusieurs essais ailleurs.

Récemment, une de nos jeunes, en formation hôtelière, a dû être opérée en urgence à Antananarivo. Tous les soins sont payants, et toutes les fournitures ont dû être achetées au préalable et apportées à l'hôpital, jusqu'à la lame de bistouri ! Il y a très peu de surveillance. De ce fait, la famille doit rester au chevet du malade pendant toute la période d'hospitalisation, afin de veiller sur lui et lui assurer ses repas. Cela représente aussi un coût important pour les familles à cause du manque à gagner.

La médecine traditionnelle

Pour toutes les raisons citées, les Malgaches - particulièrement ceux habitant dans les zones rurales - se tournent en priorité vers les médecines traditionnelles pratiquées depuis la nuit des temps.

Les différentes méthodes de médecine traditionnelle se transmettent, depuis des générations à Madagascar, oralement de père en fils et de mère en fille.

Considérées comme vivantes par les Malgaches, ces connaissances

n'avaient pas besoin d'être rédigées dans des manuscrits. La médecine traditionnelle est ancrée dans la culture.

L'usage des plantes médicinales se fait de manière empirique, mais est rendu officiel par un décret promulgué en 2007, reconnaissant cette partie de la médecine traditionnelle. Ces savoirs ancestraux sont gardés par les tradipraticiens, dits « Dadarabe ». Ces « gardiens du savoir » n'ont eu accès à ces connaissances que par tâtonnement et observation de la nature et des habitudes de sa faune.

Présents partout, ces tradipraticiens sont facilement accessibles et peu coûteux car la coutume malgache veut qu'ils soient remerciés par une offrande, de l'argent ou de la nourriture, (poulet, riz), etc.

Dans une prochaine gazette, nous compléterons ce dossier notamment par un aspect spirituel et par les connaissances de la population en phytothérapie.





La rentrée s'est faite avec des surprises et des remaniements, car certains élèves ne se sont pas présentés : déménagement, arrêt de scolarité (surtout des filles) et désinscription de nouveaux élèves tout juste inscrits. Notre volonté, c'est d'offrir à tous, filles et garçons, les mêmes possibilités, mais nous constatons que les familles poussent davantage la scolarisation des garçons. C'est un axe de développement pour LMA.



Le redémarrage des temps pour les ados :
Le « samedi des ados » est devenu « l'après-midi » des ados, afin de suivre plus régulièrement les 45 collégiens et lycéens scolarisés sur Ambatolampy. Ils doivent venir LMA le mercredi ou vendredi après-midi, pour des ateliers pratiques (agriculture, informatique, rédaction de lettres) et groupes de discussions : un temps pour s'exprimer, réfléchir à leurs projets d'avenir, le métier qu'ils aimeraient avoir, s'encourager les uns les autres, et faire le point sur leurs difficultés scolaires ou personnelles.

Les ateliers de formation professionnelle : L'atelier FER et l'atelier BOIS ont trouvé chacun leur formateur : M. Da Raola, retraité, expert en soudure, vient depuis fin août ; il a été rejoint par M. Tahiry, formateur pour le Bois, en novembre.
 Ces deux ateliers sont suivis au quotidien par une douzaine d'adolescents, âgés de 14 à 20 ans. Certains ont arrêté le collège à l'été 2022, au vu de leurs difficultés, sans pouvoir accéder à un établissement de formation professionnelle, car ces derniers ne sont accessibles qu'après la classe de 3e. Nous souhaitons donner à



ces jeunes des habitudes de travail, leur transmettre des valeurs (respect, persévérance, soin...) et leur permettre d'acquérir des compétences techniques utiles, au travers d'une formation essentiellement pratique (avec parfois, un étayage théorique rendu nécessaire) .
 Avec persévérance, nos jeunes apprennent à utiliser le matériel et les outils spécifiques. Ils ont réalisé une table de soudure et un établi en bois, ainsi que plusieurs lits (sommiers) et un meuble à chaussure, à partir de palettes en bois, achetées par lots. Chaque jeune reçoit une indemnité mensuelle, pour l'encourager à poursuivre, et pour aider sa famille.





Mi-décembre a commencé une distribution de cartes de vœux.

Nous venons remercier tous ceux qui en ont écrit une. Peu importe l'âge, chacun était heureux de tenir la lettre reçue de son parrain, de sa marraine, d'un ami ou d'un membre de l'association. Personne n'a été oublié : nous avons veillé à ce que chaque enfant et adolescent reçoive une carte à son nom, afin qu'il sache qu'il a de la valeur, et qu'il compte pour quelqu'un.

Puis, ce fut la visite du groupe SOCOTA, le 17/12 : cette grande entreprise, fleuron de l'industrie textile malgache et des délégués sont venus offrir à chaque enfant et adolescent des vêtements neufs confectionnés sur leur site d'Antsirabe. Ils ont également réalisé ensemble un « flashmob » entraînant, sur un chant connu de tous. Quelle joie !

La 2ème distribution a eu lieu le jeudi 23 décembre. Outre la remise des bulletins pour les élèves du primaire, c'est surtout la remise des cadeaux personnalisés (selon les souhaits des enfants recueillis en amont) qui a retenu l'attention : jouets pour les plus jeunes, et cadeau « utile » pour les ados (dictionnaire, pantalon, chaussures, montre, sac à dos...) Chacun est reparti content ! Là encore, l'équité prime, tous les enfants, parrainés ou non, ont reçu un cadeau. Les familles ont eu le bonheur de recevoir une soubique (panier en raphia) très garnie cette année, de quoi se nourrir plusieurs jours : 10kg de riz, 1L d'huile, 1 bouteille de soda, 500g de spaghetti, 4 savons, 1 pot de miel de qualité, 20 000 Ariary (=environ 5€) et une carte de vœux de LMA-France. De belles preuves d'amour !

Les achats, la préparation des lots, la distribution et l'explication ont été réalisés par l'équipe de LMA-Talakimaso. Les 88 familles ont reçu leur lot, et sont reconnaissantes pour ce cadeau, alors que l'école (et donc la cantine) allait fermer pendant 2 semaines. Merci à tous les donateurs qui ont contribué à l'opération Noël, vous avez été très généreux ! Voici le bilan financier résumé :

Dépenses à Madagascar :1 827€
 Dont :
cadeaux individuels :325€
cadeau collectif : 202€
paniers garnis :1 265€
frais de déplacement : 34€

LE SURPLUS DES DONS REÇUS PERMETTRA L'AMÉLIORATION DES REPAS DE CANTINE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2023.





Plusieurs visiteurs se sont rendus à LMA dans le trimestre, nous ne pouvons les citer tous ! Français ou Malgaches, particuliers, familles, étudiants et groupes de salariés d'une même entreprise, chacun a été accueilli en chansons et a pu visiter l'école et nos installations. C'est l'occasion aussi d'échanges concrets : citons les étudiants du Programme SESAME, (un cursus d'excellence pour des élèves post-bac), qui sont venus encadrer des ateliers pour les ados, et les parents. Les employés de LUX OPTICA, eux, ont appris une chorégraphie à nos jeunes élèves du primaire, sur une chanson écrite par Mme Hanta. Notre équipe s'organise pour « bien recevoir » (préparation d'un repas) et nos visiteurs bénissent aussi LMA avec des cadeaux utiles : petit matériel, riz, somme d'argent, proposition de partenariat durable...



De nouveaux partenariats ont abouti, grâce au travail de contact et à l'engagement de notre Présidente malgache : Dominique, 20 ans, a

intégré en décembre une usine de fabrication de provende, dépendant d'un grand groupe, pour être agent d'entretien tandis que Safidy, 17 ans, doit démarrer bientôt une formation auprès d'apiculteurs à Fort-Dauphin (à 900 km de distance). Décrocher un stage ou un emploi, cela peut sembler facile, vu de France, mais sachez que cela a demandé beaucoup d'opiniâtreté : peu d'entreprises sont prêtes à faire confiance, d'autant moins à de jeunes ruraux sans bagage scolaire. La situation économique difficile de Madagascar réduit les opportunités aussi. C'est LMA, encore une fois, qui aide le jeune à faire son CV, le prépare en amont, paie ses premiers frais, lui trouve un hébergement à proximité de son lieu de travail, et s'engage à le suivre pour son intégration.

En ce début d'année doit commencer également un partenariat avec un salon de coiffure et d'esthétique sur Tananarive, pour la formation de jeunes filles en coiffure. Proposer des formations également pour les filles est essentiel, afin qu'elles ne partent pas trouver un emploi comme « bonne » sur Tananarive, sans perspective de développement. Notre objectif est de proposer aussi une formation Coiffure sur notre site, dans le nouveau bâtiment. Nous vous tiendrons informés.



Merci aux derniers parrains qui nous ont rejoint fin 2022, et à tous ceux qui ont montré leur générosité tout au long de l'année écoulée. Nous comptons sur vous en 2023, pensez à renouveler votre adhésion ! Pour les dons effectués en 2022, les reçus fiscaux vous seront adressés prochainement.

La Maison d'Aïna-France
Campagne Saint-Michel -3348 Chemin Saint-Donat
13100 Aix-en-Provence
Contact : lma-france@lamaisondaina.org
www.lamaisondaina.org